



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus
Date de publication: SHAB 02.05.2022, **Publication répétée:** 28.04.2022, 29.04.2022
Date d'échéance prévue: 28.04.2023
Numéro de publication: SR01-0000006757

Entité de publication
Jean-Jacques & Frédéric-Auguste de Luze - Notaires de Luze, Place Charles-Dufour 1, 1110 Morges

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Fitag SA Cabinet Fiscal avec FRI Fiduciaire, Révision et Informatique S.A.

3. Publication

Organisation transférante:

Fitag SA Cabinet Fiscal
CHE-106.599.659
Passage du Lion d'Or 3
1040 Echallens

Organisation reprenante:

FRI Fiduciaire, Révision et Informatique S.A.
CHE-107.448.997
Passage du Lion-d'Or 3
1040 Echallens

Publication de la fusion dans la FOSC: 28.03.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.
28.06.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Jean-Jacques & Frédéric-Auguste de Luze - Notaires de Luze
Place Charles-Dufour 1, Postfach 299, 1110 Morges 1
1110 Morges